



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Rodrigo ARENAS - Député LFI
Aymeric CARON - Député REV apparenté LFI
Sophia CHIKIROU - Députée LFI
Sarah LEGRAIN - Députée LFI
Danièle OBONO - Députée LFI
Christophe PRUDHOMME - conseiller régional IDF LFI
Raphaël QNOUCH - conseiller régional IDF LFI

Monsieur Yannick Neuder
Ministre chargé de la Santé et de l'Accès aux soins
14 avenue Duquesne
75350 Paris

Objet : Appel à l'action de l'État pour soutenir l'Institut Mutualiste Montsouris

Monsieur le Ministre,

Nous vous interpellons au sujet de l'Institut Mutualiste Montsouris, menacé de fermeture après son placement en redressement judiciaire le 30 janvier 2025.

Cet établissement, où travaillent près de 1 470 salariés, est un pilier de la santé publique. Classé parmi les meilleurs hôpitaux du pays, il assure chaque année 55 000 séjours hospitaliers et 250 000 consultations. Sa disparition serait un désastre, 1 470 emplois supprimés et des centaines de milliers d'habitants du sud parisien privés d'un accès essentiel aux soins.

Pourtant, les difficultés financières qu'il traverse ne sont pas dues à une mauvaise gestion, mais la conséquence de choix politiques qui l'ont progressivement fragilisé :

- **La réforme de la tarification hospitalière de 2004 l'a privé des moyens de compenser ses investissements.** Or, l'établissement avait contracté un premier emprunt à sa création, suivi d'un second en 2000, dans le cadre d'une stratégie d'investissement aujourd'hui compromise.
- **Les règles liées à son statut hybride d'établissement non lucratif (ESPIC) l'ont empêché de recevoir des aides publiques** suffisantes et de générer des revenus supplémentaires en période de crise.
- **L'État a sous-compensé l'inflation et les revalorisations salariales post-Covid,** portant le coup de grâce à l'établissement.

La situation dans laquelle se trouve cet établissement est le résultat de ces décisions politiques.

Face à cette situation, l'option d'un repreneur, soutenue par le ministre de la santé, n'est pas envisageable. Nous savons pertinemment que cette solution conduit systématiquement à des suppressions de postes et à une réduction de l'offre de soin, ce qui serait dramatique compte tenu de l'importance de l'institut pour la population de Paris et du sud francilien.

L'État doit agir immédiatement et assumer sa responsabilité de garant de l'offre de soins, en assurant une subvention d'équilibre et une reprise de dette, indispensables pour stabiliser durablement l'Institut Montsouris.

Nous vous demandons de nous recevoir afin d'échanger avec vous sur les moyens que l'État entend mobiliser pour préserver l'Institut Montsouris.

Dans l'attente, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos salutations distinguées.

Rodrigo ARENAS



Aymeric CARON



Sophia CHIKIROU



Sarah LEGRAIN



Danièle OBONO



Christophe PRUDHOMME



Raphaël QNOUCH

